

DELIBERATION RENOUELEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE SANTE & ENVIRONNEMENT  
PORTE PAR L'UFR PHARMACIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024,

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'Établissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

de renouveler le Diplôme d'Université « Santé & Environnement » porté par l'UFR Pharmacie, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par  
Mathias BERNARD

 

Le 7 octobre 2024

## DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

# DU Santé & Environnement

- Renouvellement -

UFR de rattachement :	UFR Pharmacie
Etablissement(s) partenaire(s) :	/
Responsables du diplôme :	Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT Aurore COLLIN
Validation à compter du :	24/09/2024
Validation accordée jusqu'à la fin :	2026-202
Délibération CFVU N°	2024-09-24_15

## A - Présentation du projet

### I – Contexte général – Objectifs de la formation

Depuis 1994 et la Conférence d'Helsinki, l'Organisation Mondiale de la Santé reconnaît officiellement l'impact de l'environnement sur la santé humaine et le concept de *environmental health*. En France, le terme « santé environnementale » (traduction du terme « *environmental health* » des anglo-saxons) est apparu pour la première fois en 2004 dans le Code de la Santé Publique (cf Loi du 9 août 2004, relative à la politique de santé publique).

Le besoin de formation en santé environnementale des professionnels de santé (aussi bien en formation initiale qu'en formation continue) est souligné par les autorités sanitaires nationales. Dès 2004, cette nécessité de formation a été intégrée dans les Plans Nationaux Santé Environnement 1, 2 et 3 (PNSE1 – 2004-2008 / (PNSE2 – 2009-2014) / (PNSE3 – 2015-2019)). Récemment, le 4<sup>ème</sup> Plan National Santé Environnement (PNSE4 – 2021-2025) confirme cet engagement, et invite au développement des actions de formation numérique (E-learning). La Stratégie Nationale de Santé 2023-2033 en reconnaissant le concept *One Health / Une Seule Santé* renforce cette démarche dans la mesure où la santé environnementale représente un des trois piliers de *One*.

A ce jour, il est à noter que le concept de santé environnementale est très peu enseigné en formation initiale au niveau des UFR de Médecine, d'Odontologie et de Pharmacie, ainsi que dans les Ecoles Paramédicales (sages-femmes, infirmiers). Un état des lieux des formations existantes a montré que cette thématique était essentiellement présente dans des diplômes de type Master proposés par l'Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique (EHESP) à Rennes, par les universités de Bordeaux, Paris (Paris-Saclay et Sorbonne-Université), Nancy et Clermont-Ferrand (cf Master M2 Santé Publique / parcours « Sciences du risque en santé environnementale et santé au travail » - responsable : M-P. SAUVANT-ROCHAT de l'UFR de Pharmacie). Ces masters s'adressent essentiellement à des étudiants se destinant à des postes d'évaluateurs ou de gestionnaires du risque sanitaire dans des agences d'évaluation du risque sanitaire (ANSES, ANSM, Santé Publique France, ...), dans les Agences Régionales de Santé (ARS), dans des entreprises ou des établissements de santé.

Au niveau national, trois DIU abordent la thématique santé environnementale sous des approches différentes :

- le DIU « Santé Environnementale » portée par les Université de Poitiers et de Bordeaux propose une approche méthodologique de l'évaluation des risques sanitaires en lien avec l'environnement, suivie de modules de spécificités réglementaires (en périnatalité, médecine générale) ;
- le DIU « Médecine Environnementale » porté par les universités de Montpellier et Nice / Cote d'Azur vise à approfondir les connaissances sur l'impact des facteurs environnementaux sur les pathologies chroniques et les mesures de prévention associées ;
- le DU « Santé Environnementale et Milieu Intérieur » de l'université Lille axe sa formation sur l'identification, les effets et la métrologie de l'environnement intérieur, et vise un public varié.

L'Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique (EHESP) propose également un Diplôme d'Etablissement (DE) intitulé « Santé Publique et Aménagements des Territoires (SPAT) », où l'approche environnementale est focalisée sur un aménagement urbain favorable à la santé.

Dans ce contexte, une modification de l'organisation pédagogique du DU Santé & Environnement de l'Université Clermont Auvergne est proposée, avec couplage de séquences en présentiel et de séquences à distance (E-learning).

Ces modifications organisationnelles et pédagogiques visent également à répondre aux orientations du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 4) Auvergne-Rhône-Alpes et aux besoins de la région, telles que définies par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du

Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes. Il est à noter que ce DU Santé & Environnement a été initialement conçu dans le cadre de collaborations établies depuis plusieurs années entre le Service Santé Publique et Environnement de l'UFR de Pharmacie de l'Université Clermont Auvergne et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes.

La nouvelle approche pédagogique proposée repose sur un format mixte / hybride, associant du E-learning pour acquisition de connaissances en santé environnementale et des séances en présentiel à l'UCA pour des mises en situation (formation axée sur les pratiques professionnelles), des ateliers « découverte » (autours des activités et produits du quotidien), et des analyses de situations de pollution environnementale avec des acteurs institutionnels (Santé Publique France/CIRE Auvergne-Rhône-Alpes, Agence Régionale de Santé (ARS), (DREAL)). Le DU Santé & Environnement vise un public de professionnels de santé et/ou obligatoirement impliqué par les problématiques environnementales et sanitaires.

La structuration du DU Santé & Environnement en Unités d'Enseignement (UE) permet aussi son intégration dans les axes de formation du Développement Professionnel Continu (DPC).

Une demande d'habilitation au titre du Développement Professionnel Continu (DPC) est prévue pour un dépôt au titre de l'orientation DPC / Fiche de cadrage N°20 : « *Appréhension des enjeux liés à la santé environnementale* », telle que définie dans l'Arrêté du 7 septembre 2022 *définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2023 à 2025*.

Les objectifs pédagogiques du DU Santé & Environnement sont de :

- Former à la démarche en santé environnementale et à l'évaluation du risque sanitaire ;
- Savoir identifier les sources d'informations et interlocuteurs en santé environnementale ;
- Sensibiliser aux problématiques sociétales de la santé environnementale ;
- Savoir communiquer auprès des patients et répondre à leurs questionnements en santé environnementale ;
- Savoir intégrer les déterminants de santé d'origine environnementale dans la pratique professionnelle quotidienne (prise en charge et prévention).

## **II – Composante porteuse du projet**

UFR Pharmacie de l'Université Clermont Auvergne

## **III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation**

aucune

## **IV – Partenaires de la formation**

aucun

## V – Responsables du DU

- Nom, Prénom : SAUVANT-ROCHAT, Marie-Pierre  
Statut : PU Santé publique, Environnement  
Coordonnées : 04 73 17 80 56 [m-pierre.sauvant-rochat@uca.fr](mailto:m-pierre.sauvant-rochat@uca.fr)  
UFR Pharmacie – Service Santé Publique et Environnement
- Nom, Prénom : COLLIN, Aurore  
Statut : MCU Toxicologie  
Coordonnées : 04 73 17 80 41 [aurore.collin@uca.fr](mailto:aurore.collin@uca.fr)  
UFR Pharmacie – Service Toxicologie

## VI – Composition du conseil de perfectionnement

### *Enseignants de l'Université Clermont Auvergne*

- Gil BOUDET, MCU Santé au Travail, UFR Médecine et des Professions Paramédicales
- Aurore COLLIN, MCU Toxicologie, UFR Pharmacie
- Laetitia DELORT, MCU, UFR Pharmacie
- Isabelle RANCHON-COLE, PU Biophysique, UFR Pharmacie
- Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, PU Santé Publique et Environnement, UFR Pharmacie
- Nancy TY, MCU Chimie Thérapeutique, UFR Pharmacie

### *Représentants du monde socioprofessionnel*

- Gilles BIDET, Ingénieur du génie sanitaire, Responsable du Pôle Santé Publique, Délégation Départementale du Puy de Dôme, Agence Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
- Cécile MARIE, Médecin de Santé Publique, Cellule de Veille Sanitaire, Agence Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
- Emmanuelle VAISSIERE, Epidémiologiste, Santé Publique France/CIRE Auvergne-Rhône-Alpes
- Françoise VENDITTELLI, Praticien hospitalier, CHU Clermont-Ferrand

### *Etudiant(e) désigné(e) à chaque promotion*

## VII – Autres renseignements

- Si renouvellement, date de la dernière demande : 2017
- Première année universitaire concernée par la demande : 2024-2025
- Niveau de la formation : 2<sup>ème</sup> cycle
- Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants en 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> cycle des études de santé	Être en cours de cursus et avoir validé au minimum le 1 <sup>er</sup> cycle des études de santé en Médecine, Pharmacie, Odontologie, Sage-Femme
	Etudiants Infirmier en Pratique Avancée	Être en cours de cursus du DE IPA
RE FC	Médecins, Pharmaciens, Chirurgiens-Dentistes	Être titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, Docteur en Pharmacie, Docteur en Chirurgie Dentaire
	Sage-femmes	Être titulaire du Diplôme d'Etat de Sage-Femme
	Infirmiers, Infirmiers en Pratique Avancée	Être titulaire du Diplôme d'Etat correspondant

**Remarque :** la formation est ouverte en première intention aux publics cités ci-dessus.

Cependant, sur examen de dossier, et après avis de la Commission Pédagogique, le DU « Santé & Environnement » pourra être accessibles à d'autres professionnels, ayant une pratique reconnue dans le champ de la santé environnementale, en particulier :

- Professionnels de santé (cadres hygiénistes en entreprise, cadres de santé scolaire...)
- Autres professionnels (ingénieurs des services Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE), représentants d'associations, professionnels en communication, agents des collectivités publiques... pouvant justifier d'un niveau de formation bac + 5 ou bac + 3 minimum ou au moins 3 ans d'expériences dans le domaine.

*Cas particulier : Formation attestante : Certains professionnels n'ayant pas les diplômes requis mais bénéficiant d'une expérience significative dans le diplôme visé pourront être inscrits après examen de leur dossier sur une liste d'attente. Ils pourront être admis à suivre l'enseignement dans la limite des places disponibles, dans le cadre de la formation attestante uniquement. Public ciblé par la formation attestante : préparateurs en pharmacie*

Durée de la formation : 1 année universitaire, 92 heures d'enseignement (30 h présentiel + 62 h e-learning) + 5 h d'examen = 97 heures au total

Lieu de la formation : UCA - UFR Pharmacie : Pharmacie Pédagogique / UFR Médecine et Professions Paramédicales : CAUMSSI Plateau de simulation - Salle de consultation

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	1 760 €
Tarif 2 (tarif UCAA)	880 €
Tarif formation attestante	1 560 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 14 tarif 1 ou 27 tarif 2; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 20

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à 1 mois avant le début de la formation

Contact Scolarité : Unité Mixte de Formation Continue en Santé : 04.73.17.80.25 - umfcs.medpha@uca.fr

## **B – Description de la formation**

### **I – Organisation générale de la formation**

Les 97 heures de formation sont dispensées entre novembre et juin. Elles se répartissent entre :

- 25 heures formation en présentiel (obligatoire) dans les locaux de l’UFR Médecine et Professions Paramédicales et de l’UFR Pharmacie : mises en situation, des ateliers « découverte » ciblant les produits du quotidien, et des analyses de cas avec des acteurs institutionnels (ARS, DREAL, CIRE Auvergne-Rhône-Alpes)
- 67 heures de formation à distance (capsules vidéo enregistrées et documents mis à la disposition des étudiants via la plateforme MOODLE) : acquisition de connaissances en santé environnementale à partir de capsules enregistrées par les enseignants, de documents mis à disposition et de travaux personnels guidés ciblant la recherche d’informations en santé environnementale (avec tests normatifs et tests évaluatifs associés à chaque séquence de formation (UE et EC)) + des forums d’échanges sur TEAMS entre étudiants et intervenants après chaque séquence de formation (UE et EC) en E-learning
- 5 heures d’évaluation (4,5 heures de tests évaluatifs sur la plateforme MOODLE + 0,5 heure en présentiel pour la soutenance du mémoire de fin d’étude).

### **II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)**

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coeff de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
<b>UE 1 - LA SANTE ENVIRONNEMENTALE</b> PRESENTIEL EN NOVEMBRE	<b>10</b>		<b>7</b>	<b>3</b>						
<i>UC 1.1 - Origines et positionnement dans la politique de sante française</i>	3.5		2	1.5	Test d'évaluation en ligne sur MOODLE 30 minutes Noté sur 20	1	-	-	Novembre	1
<i>UC 1.2 - Etudes des relations environnement et sante</i>	4.5		4.5	-						
<i>UC 1.3- Sources d'informations</i>	0.5		0.5	1.5						
<b>UE 2 - ACTEURS EN SANTE ENVIRONNEMENTALE</b> PRESENTIEL EN NOVEMBRE	<b>4</b>		<b>4</b>							
<i>UC 2.1 - Acteurs institutionnels (ARS – DREAL – Agences de sécurité sanitaire...)</i>	2		2		Test d'évaluation en ligne sur MOODLE 30 minutes Noté sur 20	1	-	-	Novembre	1
<i>UC 2.2 - Acteurs de sante</i>	1		1							
<i>UC 2.3 - Autres acteurs (Lanceurs d'alerte, associations (IREPS, RES, FNE, ASEF...))</i>	1		1							
<b>UE 3 - ENJEUX SANITAIRES ET PATHOLOGIES EN LIEN AVEC LES COMPARTIMENTS ENVIRONNEMENTAUX</b> E-LEARNING (Capsules enregistrées + documents + tests normatifs mis à disposition des étudiants sur MOODLE+ cours TD via Teams)	<b>51</b>		<b>28</b>	<b>23</b>		<b>2.5</b>				<b>2.5</b>
<i>UC 3.1 - Eau</i>	11		6	5	Test d'évaluation en ligne sur MOODLE 30 minutes Noté sur 20	0.5	-	-	Décembre	
<i>UE 3.2 - Air</i>	11		4	7	Test d'évaluation en ligne sur MOODLE 30 minutes Noté sur 20	0.5	-	-	Janvier	
<i>UC 3.3 - Polluants physiques</i>	10		5	5	Test d'évaluation en ligne sur MOODLE 30 minutes Noté sur 20	0.5	-	-	Février	
<i>UC 3.4 - Substances chimiques et produits du quotidien</i>	10		7	3	Test d'évaluation en ligne sur MOODLE 30 minutes Noté sur 20	0.5	-	-	Mars	

UC 3.5 - Cadre de vie et sante	9		6	3	Test d'évaluation en ligne sur MOODLE 30 minutes Noté sur 20	0.5	-	-	Avril	
<b>UE 4 - GESTION DE SITUATIONS EN SANTE ENVIRONNEMENTALE</b> Etudes de cas : Impacts sur la santé humaine de pollution environnementale (diffuse ou accidentelle / chimique ou microbiologique) EN PRESENTIEL EN MAI	7		3	4	Test d'évaluation en ligne sur MOODLE 30 minutes Noté sur 20	1	-	-	Mai	1
<b>UE 5 - INTEGRATION DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES</b> EN PRESENTIEL EN MAI	20		11	9		2.5				2.5
UC 5.1 - Analyse de son cadre de vie et conseils : Analyse critique et commentaires de bulletins d'analyse du contrôle sanitaire des eaux (du robinet, embouteillées, de piscine, de baignades), de bulletins de surveillance de la qualité de l'air et d'étiquettes de produits du quotidien (produits de bricolage, jardinage, entretien - matériaux d'emballages – cosmétiques)	12.5		7.5	5	Test d'évaluation en ligne sur MOODLE 30 minutes Noté sur 20	0.5				0.5
UC 5.2 – La sante environnementale au cabinet médical - a l'officine - dans tout lieu professionnel	4		2	2						
UC 5.3 -Take home message	0.5		-	0.5						
UC 5.4 - Mémoire	3		1.5	1.5	Mémoire + Soutenance orale devant jury 30 minutes Noté sur 20	2				2
<b>Total (H équivalent CM)</b>	<b>92</b>		<b>53</b>	<b>39</b>	<b>5</b>					

### III – Règles de délivrance du diplôme

Pour obtenir le DU, les apprenants doivent :

- obtenir au moins 10/20 à l'UE 5.4 Mémoire (note éliminatoire)
- obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE.

Les UE se compensent entre elles. En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue : pour la validation de chaque UE et/ou EC, les étudiants auront la possibilité de tenter deux fois le test évaluatif – Deux sessions de présentation des mémoires sont également prévues.

### IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Savoir identifier un danger et évaluer un risque en santé environnementale	X		X		
Savoir identifier les principaux interlocuteurs face à un problème de santé environnementale		X		X	
Savoir identifier les sources d'informations en santé environnementale	X	X	X	X	X
Comprendre une démarche d'évaluation du risque sanitaire, mobilisant des personnes-ressources d'horizons différents (scientifiques, mais aussi citoyens et décideurs).	X			X	X
Agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement sur les preuves, mais aussi sur l'incertitude		X	X	X	
Comprendre la démarche de mise en avant du principe de précaution	X	X	X	X	
Savoir analyser des informations émanant de différentes disciplines (toxicologiques, épidémiologiques, analytiques, juridiques, ...)	X		X	X	
Intégrer le savoir en santé environnementale dans ses pratiques professionnelles quotidiennes			X	X	X
Savoir communiquer sur un risque identifié en santé environnementale avec des patients					X
Savoir mettre en œuvre des actions de prévention			X	X	X
Conduire son activité professionnelle dans le respect des principes éthiques, notamment autour des grands enjeux de santé environnementale	X				X

**V – Equipe pédagogique**

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
BERNARD Lise	UCA / UFR Pharmacie + CHU Clermont-Ferrand	MCU-PH	-	5	Pharmacie Clinique	1H TP
BIDET Gilles	Agence Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes	-	Responsable du Pôle Santé Publique	4	Evaluation de risque sanitaire	4H TD
BOUDET Gil	UCA / UFR Médecine et des Professions Paramédicales	MCU	-	3	Santé au Travail	1H TD 2H TP
CHEZET-CALDEFIE Florence	UCA / UFR Pharmacie	PU	-	3	Mycologie	1H TD 2H TP
COLLIN Aurore	UCA / UFR Pharmacie	MCU	-	1-2-3-5	Toxicologie	10H TD 10H TP
DELBRUEL Natacha	Pharmacie Creuzet-Le-Vieux (03)	-	Pharmacien d'officine	5	Santé Publique	2H TD
DELORT Laetitia	UCA / UFR Pharmacie	MCU	-	3	Sciences végétales	2H TD 4H TP
DUTHEIL Frédéric	UCA / UFR Médecine et des Professions Paramédicales	PU-PH	-	5	Santé au Travail	3H TP
FORESTIER Christiane	UCA / UFR Pharmacie	PU	-	1	Microbiologie	1H TD
MARIE Cécile	Agence Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / Cellule de Veille Sanitaire	-	Médecin de Santé Publique	4-5	Evaluation de risque sanitaire	4H TD
MOTTE Catherine	Mutualité Auvergne-Rhône-Alpes	-	Conseillère en environnement intérieur	5	Prévention	3H TD
RANCHON-COLE Isabelle	UCA / UFR Pharmacie	PU	-	1-3	Biophysique	4H TD 2H TP
SAUVANT-ROCHAT Marie-Pierre	UCA / UFR Pharmacie	PU	-	1-2-3-5	Santé Environnementale	11 H TD 12 H TP
SAUTOU Valérie	UCA / UFR Pharmacie + CHU Clermont-Ferrand	MCU-PH	-	5	Pharmacie Clinique	1H TD 1H TP
TY Nancy	UCA / UFR Pharmacie	MCU	-	3-5	Chimie	1H TD 2H TP
VAISSIERE Emmanuelle	Santé Publique France/CIRE Auvergne-Rhône-Alpes	-	Epidémiologiste	4	Evaluation de risque sanitaire	4H TD
VENDITTELLI Françoise	CHU Clermont-Ferrand	-	Praticien hospitalier	5	Evaluation de risque sanitaire	2H TP
WEBER Valérie	UCA / UFR Pharmacie	MCU	-	3-5	Chimie	2H TP

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 73h TP/TD

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 19h TP/TD

## VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Gil BOUDET, MCU Santé au Travail, UFR Médecine et des Professions Paramédicales
- Florence CHEZET-CALDEFIE, PU, UFR Pharmacie
- Aurore COLLIN, MCU Toxicologie, UFR Pharmacie
- Laetitia DELORT, MCU, UFR Pharmacie
- Frédéric DUTHEIL, PU-PH, UFR Médecine et des Professions Paramédicales
- Christiane FORESTIER, PU Microbiologie, UFR Pharmacie
- Isabelle RANCHON-COLE, PU Biophysique, UFR Pharmacie
- Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, PU Santé Publique et Environnement, UFR Pharmacie
- Nancy TY, MCU Chimie Thérapeutique, UFR Pharmacie

## VII – Modalités d'admission

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature accompagné des pièces suivantes :

- Copie du Diplôme requis
- CV
- Lettre de motivation

Si besoin, le projet de formation du candidat peut être approfondi lors d'un entretien individuel.

## VIII – Mobilité à l'international

sans objet

## IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU propose un module DPC :

- Constitution (en cours) d'un dossier de candidature au DPC, dans l'axe « Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charges », et plus spécifiquement orienté sur la Fiche de cadrage N°20 « Appréhension des enjeux liés à la santé environnementale »
- Publics visés : Infirmier Diplômé d'Etat (IDE) – Infirmier en pratique avancé (IPA) – Médecin – Pharmacien – Préparateur en pharmacie – Sage-femme – Mode d'exercice : libéral – salariés en centres de santé conventionnés – autres salariés – salariés des établissements de santé et/ou établissements médico-sociaux

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Pharmacie : 12/06/2024

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 24/09/2024

Validation accordée pour une durée de 3 ans, du 24/09/2024 jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation, en charge de la CFVU



UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
UFR DE PHARMACIE

**EXTRAIT**

**CONSEIL DE L'UFR**

PROCÈS-VERBAL de la séance du 12 juin 2024

La séance est ouverte à 10h30 sous la présidence de Madame le Professeur Christiane Forestier, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

\*

**ORDRE DU JOUR :**

**3° - FORMATION CONTINUE**

**Mme le Doyen-Directeur présente :**

- la **demande de renouvellement du Diplôme Universitaire de Santé et Environnement** porté par Marie-Pierre Sauvanti-Rochat, Professeur, responsable pédagogique.

Une remarque est faite par les élus étudiants : le nombre minimal d'inscrit sur la plaquette ne correspond pas au document présenté en séance.

Mme la Directrice Administrative interroge le service de la formation continue qui lui confirme qu'il faut prendre en compte 14 FC ou 27 FI.

Quelques modifications ont été apportées à la demande de renouvellement cf. tableau ci-dessous :

RENOUVELLEMENT	OBJET DE LA DEMANDE
Renouvellement sans modifications substantielles	<p><b>I) Autres renseignements</b> Niveau de la formation : 1<sup>er</sup> cycle (ouvert aux IDE)</p> <p>Public visé : ajout des étudiants en Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée et des étudiants en 2<sup>nd</sup> cycle des Etudes de Santé En plus de la VAP, ajout de la formation attestante pour les publics ne disposant pas des pré-requis comme les préparateurs en pharmacie. Tarif : 1 560€ Augmentation du tarif de 10% à la demande de l'Université soit 1 760€ pour le tarif plein et 880€ pour le tarif étudiant. Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation : 14 FC ou 27 FI Changement du début de formation : en novembre (au lieu de janvier)</p> <p><b>II) Equipe pédagogique</b> Mise à jour de la liste des intervenants.</p>

Question/réponse

Christine Courteix-Rausch : l'augmentation des tarifs est-elle applicable à tous ?

Directrice Administrative : l'augmentation concerne les Diplômes Nationaux ainsi que les Diplômes Universitaires.

Mme Florence Caldefie-Chezet demande si l'augmentation des tarifs porte également sur les formations courtes. Mme la Directrice administrative précise que ces formations ne sont pas impactées.

La demande de renouvellement du Diplôme Universitaire Santé et Environnement est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 18 juin 2024  
Le Doyen-Directeur  
Christiane Forestier

